

Architecture des espaces récupérables

Projet Habritus inc.

Numéro 3-4, 1987

À ciel ouvert

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/21945ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Productions Ciel Variable inc.

ISSN

0831-3091 (imprimé)

1923-2322 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Projet Habritus inc. (1987). Architecture des espaces récupérables. *Ciel variable*, (3-4), 50–52.



Luc Vallières

ARCHITECTURE DES ESPACES RÉCUPÉRABLES

Toutes les grandes villes nord-américaines abritent des hommes et des femmes pour qui l'itinérance est devenue, par choix ou par la force des choses, le moyen de vivre en marge de la société. Leur existence quotidienne est un parcours déterminé par la recherche de confort et de sécurité minimaux.

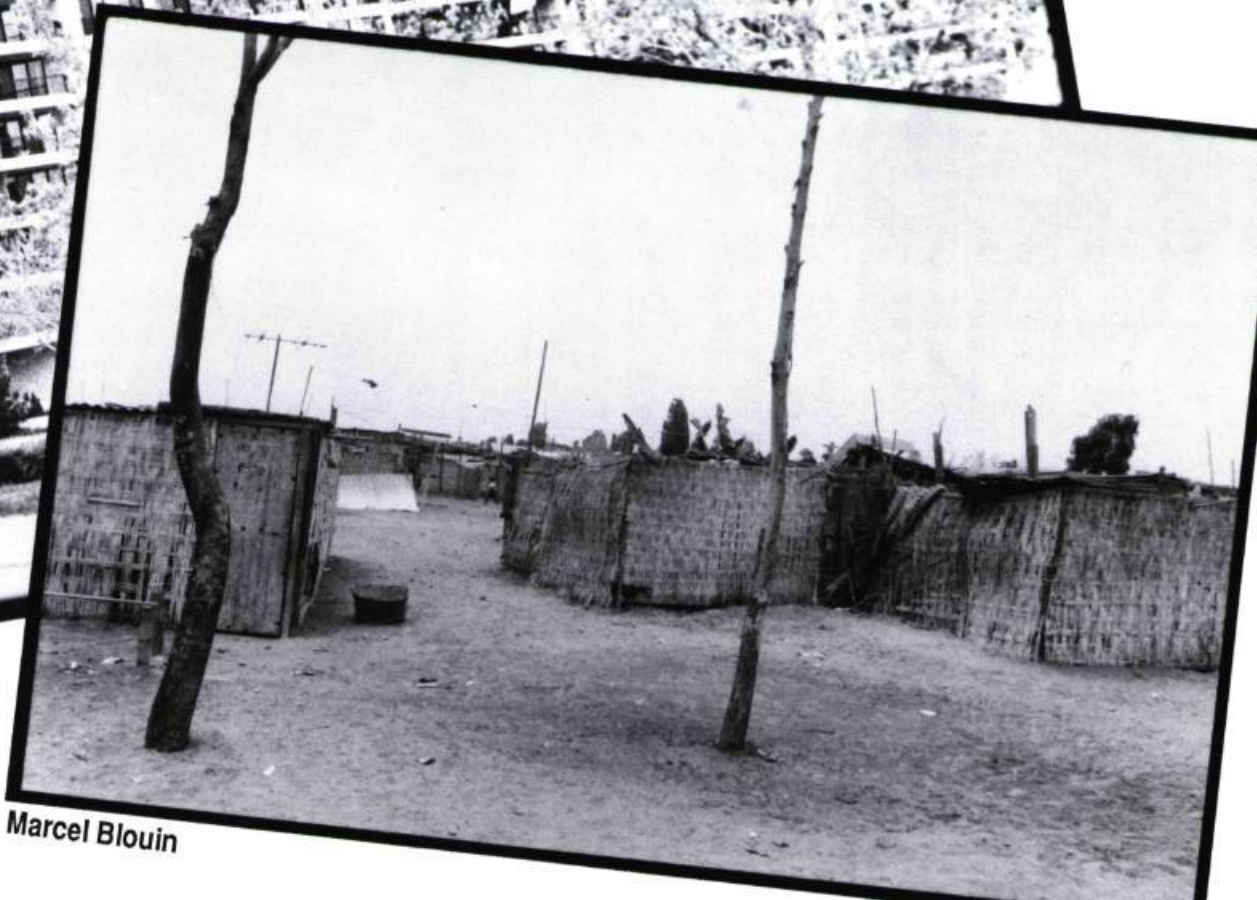
Si, en tant qu'architecte, on sent la nécessité d'agir en faveur des nomades urbains, on ne pourra recourir aux formes traditionnelles de logement social. Les solutions envisagées actuellement pour loger les sans-abri ne répondent pas aux personnes qui refusent le cadre institutionnel. Il est certain qu'avoir un foyer est une condition de survie pour tous. Toutefois, pour les nomades urbains, la notion de foyer doit incorporer autonomie et liberté de mouvement. Le défi est de créer, indépendamment d'un lieu fixe, un décor où la personne itinérante peut s'orienter, retrouver son intimité et se constituer une mémoire. Toute personne doit pouvoir se fixer des points de repère à partir desquels elle mesure son expérience de la ville, sans quoi son existence quotidienne devient chaotique et arbitraire. Afin de survivre dans une société qui lui est étrangère, le nomade urbain doit aussi pouvoir affirmer son individualité: seul un espace intime lui permettra d'exercer ses rituels privés. Enfin, il faut donner au nomade urbain l'opportunité de préserver les biens jalonnant sa vie. En effet, la conscience d'une identité passe par l'acquisition d'une mémoire personnelle. En lui assurant ainsi le droit de s'approprier son environnement, le nomade pourra l'investir d'une signification personnelle.

Une architecture pour les nomades urbains s'érigera dans l'environnement immédiat de la rue. Elle transformera en lieux habitables les espaces urbains délaissés par le marché immobilier et ne portant pas dividende: terrains en attente de développement, voies et édifices publics, terrains résiduels en marge des aménagements urbains, zones inutilisées des ensembles commerciaux... L'aménagement d'abris et de lieux de rencontre sera complété par la présence de services existants (soupes populaires, lieux d'hygiène, services sociaux). Ensemble, ces divers éléments devront constituer pour les nomades urbains l'ébauche d'un foyer.

Toute intervention architecturale pour le nomade urbain doit être conçue comme partie intégrante de l'environnement urbain. Notre travail n'est pas de refouler le nomade urbain plus loin encore dans l'isolement, mais de développer des stratégies affirmant son droit d'occuper le sol de la ville de pair avec les autres citoyens. Une architecture des espaces récupérables exige donc de nous une autre vision de la ville: non plus un objet de consommation livré aux plus offrants, mais une communauté vouée à l'épanouissement de tous ses habitants.



Luc Vallières



Marcel Blouin